

La lettre CAPITAL

Edito



Misons sur l'innovation
par François Lombard,
Président de
Turenne Capital

La croissance des pays développés peut venir soit d'une compétitivité industrielle forte, comme c'est le cas en Allemagne ou au Japon, soit d'une économie du savoir et de la technologie comme c'est le cas aux Etats-Unis. Avec le Programme d'Investissement d'Avenir, le Corporate Venture ou le crédit d'impôt recherche, c'est cette croissance technologique que choisit la France.

Mais la France a-t-elle les atouts pour cela ?

Oui, si nous considérons que, dans l'économie numérique, il faut une population bien formée en sciences, en ingénierie, en traitement de données, en management, en commerce international ou encore en entrepreneuriat : nos écoles d'ingénieurs sont réputées dans le monde entier ; nous sommes un des pays qui a eu le plus de mathématiciens lauréats de la Médaille Fields (équivalent du prix Nobel). Dans de nombreux secteurs nos start-ups s'imposent, du e-commerce au Big data en passant par la santé, attirant des fonds américains voire devenant des success-story sur le Nasdaq. De telles histoires entrepreneuriales, Turenne Capital en a accompagnées de nombreuses comme Webhelp, Kelkoo, Impika...

Oui, car les pouvoirs publics, dans la Loi de Finances 2014, souhaitent développer ces sociétés innovantes à travers le mécanisme de Corporate Venture qui permet à une entreprise de bénéficier d'un amortissement accéléré de sa participation dans une société innovante. **L'objectif est bien d'inciter les grandes entreprises à aider les PME de leur secteur**, comme cela se passe en Allemagne avec le succès que l'on sait à l'export. Les FCPI jouent depuis longtemps leur rôle dans cet accompagnement, rejoints par Bpifrance, cette start-up dotée de 14 milliards d'euros de Fonds propres par le gouvernement français et la CDC.

La France a donc des atouts et nous sommes invités à accompagner nos entrepreneurs innovants.

L'actualité de Turenne Capital

Plus que quelques jours pour profiter de l'opportunité d'investir dans des PME tout en défiscalisant une partie de cet investissement de l'impôt sur le revenu. En 2013, Turenne Capital met à votre disposition 2 solutions complémentaires pour ces opérations :

FIP Entreprises Familiales Exportatrices : une double thématique source de croissance et de résilience.

D'un côté, les **entreprises familiales** ont montré depuis longtemps leur capacité à croître et à traverser les cycles économiques grâce à des visions stratégiques de long terme. De l'autre, les **entreprises exportatrices** sont capables de trouver des relais de croissance à l'international et de limiter ainsi leur dépendance à la conjoncture parfois difficile de leur marché d'origine.

Le fonds ouvre droit à une réduction d'IR de 18 % de l'investissement en échange du blocage des parts 6 à 8 ans.

FCPI Top Gazelles II, investi sur les PME innovantes cotées : le capital investissement avec une liquidité améliorée par rapports à la plupart des fonds équivalents.

Toujours dans la recherche d'entreprises innovantes, avec déjà des fondamentaux solides, le fonds investira principalement dans des sociétés présentes en Bourse (Alternext, Compartiment C,...) et profitera de plus de la **garantie Oséo** sur les investissements qui y seront éligibles.

Le fonds ouvre droit à une réduction d'IR de 18 % de l'investissement en échange du blocage des parts 5,5 à 7,5 ans et sera également éligible à la réduction ISF 2014.

Les équipes du Groupe Turenne Capital vous souhaitent de joyeuses fêtes et une excellente année 2014

60.137

C'est le nombre d'emplois créés en France en 2012 par les sociétés accompagnées par les acteurs français du capital investissement, d'après une étude de l'AFIC*. Une croissance significative d'autant plus remarquable que ces créations se sont faites dans un contexte social et économique difficile.

Les entreprises financées dans les domaines des Transports & Services, du Médical & Biotechnologies et de l'Industrie & Chimie ont été les plus performantes en ce domaine.

* Etude AFIC-EY – Décembre 2013

Cette lettre d'information est un document non contractuel, strictement limité à l'usage privé du destinataire, les informations fournies dans ce document proviennent de sources dignes de foi mais ne peuvent être garanties. Les appréciations formulées reflètent notre opinion à la date de publication et sont donc susceptibles d'être révisées ultérieurement. Les informations contenues dans ce document ne constituent ni un conseil en investissement, ni une sollicitation à investir, ni une offre quelconque d'achat ou de vente.

Les performances passées ne préjugent pas des performances futures et ne sont pas constantes dans le temps.

Le traitement fiscal dépend de la situation individuelle de chaque souscripteur et est susceptible d'être modifié ultérieurement.

FOCUS : LA FONDATION POUR L'INNOVATION THÉRAPEUTIQUE – BÉATRICE DENYS

Qu'est-ce que la Fondation pour l'Innovation Thérapeutique - Béatrice Denys ?

Créée en 2006, cette Fondation a vocation à soutenir des projets de recherche académique française apportant un bénéfice thérapeutique et pouvant mener à la création d'entreprise, dans les domaines de la cardiologie, l'oncologie et la neurologie. La Fondation a été relancée en hommage à Béatrice Denys, sa fondatrice (Directrice Associée de Turenne Santé), malheureusement décédée en décembre 2012.

Quel est le rôle de Turenne Capital ?

Au-delà d'un soutien financier, Turenne Capital s'implique réellement. L'équipe de Turenne Santé prend en charge la gestion de la Fondation, placée sous l'égide de la Fondation pour la Recherche Médicale. Son action concerne aussi bien la campagne de dons que l'organisation et le suivi des

appels à projets.

L'ambition de la Fondation

La Fondation a pour objectif de soutenir au moins deux projets avec des subventions pouvant aller jusqu'à 50.000 €. Un appel à projets a d'ailleurs été lancé en octobre dernier auprès de la communauté scientifique médicale et fait émerger 32 dossiers, actuellement présélectionnés avant d'être expertisés début 2014. Les projets concernent aussi bien de nouvelles approches thérapeutiques pour le traitement des cancers que des échographes pour la chirurgie du cerveau ou encore des biomarqueurs pour optimiser certains traitements, en médecine cardiovasculaire ou en oncologie.

Comment soutenir la Fondation ?

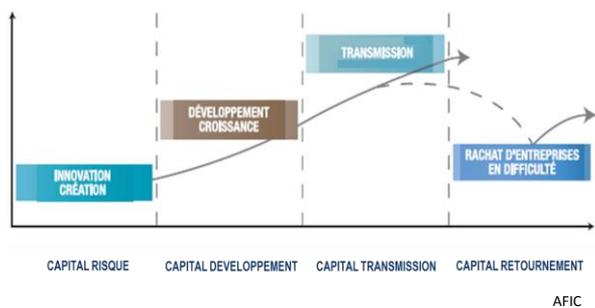
La Fondation bénéficie cette année d'un budget de plus de 100.000 €, soutenue principalement par Turenne Capital et veut pouvoir élargir son activité en

accueillant de nouveaux donateurs. Le **positionnement unique** de la Fondation permet aux donateurs de **contribuer de façon directe** à l'émergence de sociétés nées de la **recherche académique française**, qui apporteront un **bénéfice aux patients et aux systèmes de soins**.



Pour soutenir la Fondation, **envoyez votre don** par chèque à l'ordre de : **FIT – Béatrice Denys ; Fondation pour l'Innovation Thérapeutique – Béatrice Denys, c/o Turenne Capital, 9 rue de Téhéran, 75008 Paris.** Pour tout renseignement : Julie Rachline Tél. : 01 53 43 03 03 fondation.beatrice-denys@turennecapital.com Votre don bénéficie d'une défiscalisation (entreprises : mécénat (60 %), particuliers : impôts sur le revenu (66 %), ISF (75 %) à la date de rédaction de la lettre).

MIEUX COMPRENDRE LE CAPITAL INVESTISSEMENT



Un seul capital investissement ?

Sous la bannière du capital-investissement se déclinent en réalité plusieurs types de financement :

- le capital-risque qui permet de financer le démarrage de nouvelles entreprises innovantes et à fort potentiel, mais avec un risque fort ;
- le capital-développement pour aider des entreprises ayant déjà prouvé leur viabilité à accélérer leur développement ;
- le capital-transmission destiné à accompagner la transmission ou la cession de l'entreprise ;
- le capital-retournement, en injectant des ressources et mettant un place plan de redressement d'une entreprise en difficulté, là aussi avec un risque important.

Dans le cadre de la gestion de ses FIP et FCPI, Turenne Capital est principalement présent sur les segments du Capital Développement et du Capital Transmission.

LA VIE DES PORTEFEUILLES : INVESTISSEMENTS ET CESSIIONS

Société : digiSchool
Secteur : Technologie
Chiffre d'affaires : 3,3 M€
Date : Juin 2013
Investissement : 1,5 M€
Salariés : 40



Pionnière en matière d'éducation numérique, digiSchool offre des contenus éducatifs digitaux de la primaire jusqu'au premier emploi. Ses applications de révision du Bac ou du Brevet des Collèges sont notamment plébiscitées avec plus de 500.000 téléchargements sur les sessions 2013.

L'émergence des MOOC (Massive Open Online Course) est un nouveau relais de croissance pour la société déjà forte de plus de 3 millions de membres.

Société : Arturia
Secteur : Industrie
Chiffre d'affaires : 3,0 M€
Date : Septembre 2013
Investissement : 800 k€
Salariés : 24



Créée en 1999, Arturia est un des acteurs de référence du marché des instruments de musique virtuels.

La société a su développer une véritable expertise sur ce marché grâce à ses nombreux investissements en R&D et les partenariats qu'elle a su nouer avec des acteurs réputés du secteur. La société réalise plus de 95 % de son chiffre d'affaires à l'export dont 35 % aux Etats-Unis.

Pour poursuivre la dynamique de croissance, la société va continuer son déploiement à l'international et accroître sa visibilité.